CONSIDÉRATIONS

SUR LES

GERGLES AGRIGOLES

ET LES

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

AVEC

INSTRUCTIONS AUX JUGES

DANS LES

CONCOURS ET LES EXPOSITIONS.

-000-

ECHELLES DE POINTS (officielles)

POUR JUGER

Les Chevaux, le Bétail, les Moutons, Porcs, Volailles et les terres ou pièces de terres les mieux tenues, récoltes sur pied, etc., etc.

PAR LE

PROFESSEUR O. E. DALLAIRE

CONFÉRENCIER OFFICIEL ET ANCIEN SECRÉTAIRE JES JUGES DU MÉRITE AGRICOLE.

QUÉBEC

1902